DLP-8-12-82070787

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

1er ex

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION " LANGUEDOC-ROUSSILLON "
(AUDE GARD HERAULT LOZERE PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

MAISON DE L'AGRICULTURE BAT 5 PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX TEL 92.41.42

ABONNEMENT ANNUEL
Régisseur de recettes de la D.D.A
C.C.P. Montpellier 5238-57

26 NOVEMBRE 1982

Destiné aux agriculteurs du LAURAGAIS

AVERTISSEMENT N° 8

(rédigé en collaboration avec la ferme de LOUDES, les GVA, les CIVAM de l'Aude et l'I.T.C.F.)

PUCERONS ET JAUNISSE NANISANTE

Les pucerons souvent présents sur repousses ou semis précoces sont responsables de la transmission d'un virus provoquant une grave maladie des céréales ; c'est la jaunisse nanisante, elle peut entrainer des baisses de rendement très importantes.

Plus le temps est doux, plus il y a risque d'activité de ces insectes.

Nos dernières tournées ayant permis de déceler leur présence tant sur repousses que sur semis précoces, nous conduisent à l'édition de cet avertissement.

OBSERVEZ :

vos semis de céréales (blé, orge, avoine), les plus précoces sont les plus exposés. Dès le stade 2 feuilles vous devez inspecter vos cultures.

La recherche des pucerons doit se pratiquer de la manière suivante :

. Sur le champ prélevez ou observez 5 fois 20 plantes en traversant le champ de préférence en diagonale, les pucerons se voient bien par temps doux et calme et à contre-jour.

. Si les conditions d'observation au champ ne sont pas idéales, il vaut mieux prélever 5 fois 20 plantes avec les racines, que vous introduisez dans des sachets plastiques et que vous mettez dans une pièce chauffée ; les pucerons s'il y en a sortiront sur les feuilles ou les parois du sac.

Si vous notez la présence de pucerons :

TRAITEZ :

avec SUMICIDIN 10 à raison de 0,250 l/ha de produit commercial (1/4 l)

ou DECIS à raison de 0,3 l/ha dans 400 litres d'eau à 3 bar de pression.

La persistance d'action de ces produits est d'environ 20 jours, nous vous conseillons de surveiller vos cultures dès le 15ème jour après le traitement si les conditions climatiques actuelles se prolongent.

- - - - - - - - - - - -

Tirage du 26 novembre 1982 - 1000 exemplaires

P 32

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal MONTPELLIER - Le Directeur M.FREYDIER No d'inscription P.P. 531 A.D